



Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

114^{ème} session du Conseil

Déclaration de la Suisse lors du débat général

Genève, le 27 novembre 2023

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Madame la Directrice générale,
Mesdames les directrices générales adjointes,
Excellences,
Chers et chères collègues,

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte global marqué par de nombreux défis migratoires, qui nécessitent une action collective. La Suisse soutient de nombreux pays d'origine et de transit dans le renforcement de leurs cadres de gestion des migrations. Bien que les efforts des gouvernements restent centraux, les agences de l'ONU, en particulier l'OIM, doivent aussi jouer un rôle clé. Seule une coopération internationale

renforcée peut avoir un impact significatif sur la gestion de la migration au niveau mondial, et sur le sort des personnes migrantes.

Par conséquent, il est prioritaire pour la Suisse que l'OIM soit solide et bien équipée pour répondre à ses objectifs. Nous considérons que la force principale de l'OIM est son personnel: très engagé, il mérite toute notre gratitude pour son travail dans une multitude de contextes, souvent extrêmement difficiles. Merci à vous qui contribuez à soulager les plus vulnérables, et qui appuyez les Etats dans leurs tâches.

Les réformes de l'OIM dans le domaine de la gestion et du personnel ont déjà été importantes, et elles resteront cruciales pour le développement de l'organisation. En tant que pays hôte, la Suisse est aussi particulièrement sensible à la qualité et au bien-être du personnel de l'OIM. Pour cette raison, et pour continuer à soutenir le processus de réforme, la Suisse a décidé d'octroyer une contribution volontaire d'un million de francs suisses dédiée aux questions de la gestion et du personnel.

De telles contributions volontaires sont importantes dans l'immédiat. Elles s'inscrivent aussi dans la continuité de la réforme budgétaire, dans l'idée de donner à l'organisation les moyens d'être solide et efficace. Nous sommes

aussi confiants cependant que les réformes engagées par l'OIM réduiront sa dépendance à l'égard des contributions volontaires, et lui permettront d'adopter une approche de plus en plus stratégique, en lien avec son mandat.

Nous aimerions également remercier l'OIM pour la publication sur internet du «*Rapport de données du personnel de l'OIM*». Les données publiées permettent aux Etats d'avoir une image claire et transparente du personnel qui compose l'OIM. Ce rapport sera un outil très utile à l'avenir pour mener l'organisation vers plus d'égalité des genres et une meilleure répartition géographique. Nous encourageons donc l'OIM à continuer sur cette voie en mettant régulièrement à jour ces données, et éventuellement à les affiner.

Pour conclure, j'aimerais vous souhaiter, Madame la Directrice générale, un mandat fructueux, saluer l'excellente qualité du dialogue entre l'OIM et la Suisse, tant au niveau institutionnel qu'opérationnel, et réitérer l'engagement de la Suisse à travailler ensemble et à vous soutenir.

Merci.